

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

02

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

05

ECONOMIE

03

RURAL

01

TELECOMMUNICATION

05

N° 2716

28 Décembre 2022

28 December 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°8668/APN/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°8668/APN/DG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/APN/CIMP/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE ÉVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNÉRAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN), AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	N° 1110 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1110 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MISE EN CONFORMITÉ RA3 DU MAGASIN DE L'AÉROGARE FRET DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	556/MINFI/DGD Lire
	Titre/objet	DECISION N°556/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE LA CLOTUREAUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL A DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	053/SONARA/DG/CAB DU 27 DEC 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°053/SONARA/DG/CAB DU 27 DEC 2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°031.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 DU 14/11/2022 POUR LE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'ASSURANCES 2023, 2024 ET 2025 DE LA SONARA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N° 2509 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2509 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 32/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 13/09/2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

6	Reference	ADDITIF N°1 A/S 001/AONO/HGD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 NOVEMBRE 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference	000135/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000135/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 27/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE RAYONNAGES FIXES POUR LES ARCHIVES ADMINISTRATIVES DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

8

Reference	N° 137 /DG/DAP/DAPD/SDAG/SA Lire
Titre/objet	DECISION N° 137 /DG/DAP/DAPD/SDAG/SA DU 14/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONDUITE DU PROCESSUS D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION ISO-900X VERS LE PERIMETRE DU FIXE B2C) LOT 2.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	024/DG /TRADEX/CMA/22 du 22/12/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°024/DG /TRADEX/CMA/22 DU 22/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 15 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À TASSA-MODI, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	N°002129/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NB Lire
Titre/objet	DECISION N°002129/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/ 2022 DU 02 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE RAYONNAGES FIXES POUR LES ARCHIVES ADMINISTRATIVES DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

11

Reference	D13-480/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCE N° D13-480 /AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2022 DU 13/12/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE FINANCIERE AU SOUS-PROJET C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-02-2023

12

Reference	557/MINFI/DGD Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°557/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE REHABILITATION DU BUREAU SECONDAIRE DES DOUANES DE YAGOUA, DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL ET DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE CONTROLE DES DOUANES DE SEILOU SAMBA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference	029/DG/TRADEX/CMA/22 du 22/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°029/DG/TRADEX/CMA/22 DU 22/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 15 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À TASSA- MODI, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

14

Reference	029/DG/TRADEX/CMA/22 du 22/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°029/DG/TRADEX/CMA/22 DU 22/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 15 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À TASSA- MODI, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	N°012/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE. N°012/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL DU 14 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 10/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN CHARGES DE LA CONDUITE DU PROCESSUS D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION ISO-900X VERS LE PERIMETRE DU FIXE B2C) LOT 2.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

16

Reference	COMMUNIQUE 0 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET 2024.FINANCEMENT : APN, EXERCICES 2023 ET 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	003 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°003 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATQUES POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

18

Reference	N°012/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE. N°012/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL DU 14 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 10/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN CHARGES DE LA CONDUITE DU PROCESSUS D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION ISO-900X VERS LE PERIMETRE DU FIXE B2C) LOT 2.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference	COMMUNIQUE 0 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET 2024.FINANCEMENT : APN, EXERCICES 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N° 2509 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2509 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 32/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 13/09/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	02/AONO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 28/12/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX CONNEXES. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-01-2023

22	Reference	001/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 22 DEC 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/CIPM/2023 DU 18 NOVEMBRE 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	D 801/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D 801/HGOPY/DG/DGA/DAFPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/HGOPY/CIPM/2022 DU 03/11/2022 POUR LES PRESTATIONS DE SÉCURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY) ET DANS LES RÉSIDENCES DE SES DIRIGEANTS.FINANCEMENT: BUDGET HGOPY, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, IMPUTATION:61 20 61
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N°8668/APN/DG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/APN/CIMP/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE ÉVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNÉRAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN), AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste De Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution Des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 et l'ensemble de son manuel de référence ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/APN/CIPM/2022 du 15 novembre 2022 pour la Souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du personnel de l'APN au titre de l'exercice 2023,
Vu la lettre n° 052/22/CIPM du 27 décembre 2022 du Président de la Commission Interne de passation des marchés proposant de déclarer infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, et l'accord du Directeur Général y relatif.

DECIDE :

Article 1er. - L'appel d'offres national ouvert n°06/AONO/APN/CIPM/2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2023, est déclaré infructueux.

Article 2. - Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'exécution de la présente Décision, qui sera communiquée partout où besoin

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1110 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA
LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MISE EN CONFORMITÉ RA3 DU MAGASIN DE L'AÉROGARE FRET
DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 32/AONO/ADC/CIPM/2022 du 13/09/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0194-22/ADC/CIPM/se du 25 novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative à la mise en conformité RA3 du magasin de l'aérogare fret de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **MAGNITUDE Sarl, Tél : 659 93 61 55 / 694 82 03 01, BP : 11256 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-trois millions deux cent quarante mille six cent quatre-vingt-dix-huit (23 240 698) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **MAGNITUDE Sarl** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 22 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DECISION N°556/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL A DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018 /012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, Des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0001/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 du 12/07/2022 pour les travaux de construction de la clôture et de réhabilitation du Bureau Secondaire des Douanes de Yagoua, de la clôture autour du site TSF de New-Bell et de la construction du Poste de contrôle des Douanes de Seilou Samba ;

Considérant la Lettre N°00021/L/MINFI/CIPM-DGD du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes du 30/08/2022 portant proposition d'attribution du marché y relatif ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAI DE LIVRAISON
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD YAOUNDE Tél : 675.692 059	88 029 022 (Quatre-vingt-huit millions vingt-neuf mille vingt-deux) F CFA	90 JOURS

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DECISION N°053/SONARA/DG/CAB DU 27 DEC 2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°031.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 DU 14/11/2022 POUR LE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'ASSURANCES 2023, 2024 ET 2025 DE LA SONARA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°20171011 du 12 juillet 2017 portant Statut General des Entreprises Publiques ;

Vu le decret n°73/135 du 24 mars 1973 portant creation d'une Societe Nationale de Raffinage ;

Vu le decret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les *les communes applicables aux marches des entreprises publiques ;

Vu la resolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur General a la Societe Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la resolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Generale Extraordinaire du 27 juillet 2018

approuvant la modification des Statuts de la Societe Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut general des entreprises publiques ;

Vu la resolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalites de Passation des Marches de la SONARA ;

Vu la correspondance n°005766/L/MINMAP/IGCMP DU 07/12/2022 de Monsieur le Ministre en charge des Marches Publics ;

Vu la correspondance n°CIPM/S228/PA-SR/031.22 du 09/12/2022 portant proposition d'attribution sous reserve des marches consecutifs a ('Appel d'Offres n°031.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 ;

Vu la Resolution du Conseil d'Administration de la SONARA n°09/CA/2022 du 22/12/2022 autorisant le Directeur General de la SONARA a proceder a l'annulation de la consultation pour ('attribution des marches du programme triennal d'assurances 2023, 2024 et 2025 de la SONARA,

DECIDE

Article 1 : En application des dispositions de ('article 53 du Decret n°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marches des entreprises publiques, l'Appel d'Offres n°031.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 du 14/11/2022 pour le renouvellement du programme d'assurances 2023, 2024 et 2025 de la SONARA est annule.

Article 2 : La presente Decision, qui prend effet a compter de sa date de signature, sera enregistree, puis publiee par insertion dans le Journal des Marches Publics elite par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

LIMBE le 27 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2509 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 32/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 13/09/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°1110-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 22/12/2022**, La lettre-commande relative à la mise en conformité RA3 du magasin de l'aérogare fret de l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **MAGNITUDE Sarl**, Tél : **659 93 61 55 /694 82 03 01**, BP : **11256 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-trois millions deux cent quarante mille six cent quatre-vingt-dix-huit (23 240 698) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 NOVEMBRE 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 27 Décembre 2022 à 12 h 00 min et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 du 29 Novembre 2022 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2023. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 30 Décembre 2022 à 12 h 00 min et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 du 29 Novembre 2022 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2023. À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 27 Décembre 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **30 Décembre 2022 à 13 h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 22 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000135/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 27/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE RAYONNAGES FIXES POUR LES ARCHIVES ADMINISTRATIVES DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **DYNAFCO CAMEROON SARL**, email : **dynafcocameroon@ gmail.com**, Tél : **694 33 73 97**, est attributaire de la Demande de Cotation n° 002/DC/CRTV /CIPM/2022 du 02 novembre 2022 pour l'acquisition et l'installation de rayonnages fixes pour les archives administratives de la CRTV à Mballa II en procédure d'urgence, exercice 2022, pour un montant de **FCFA TTC 18 769 950 (dix-huit millions sept cent soixante-neuf mille neuf cent cinquante)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N° 137 /DG/DAP/DAPD/SDAG/SA DU 14/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONDUITE DU PROCESSUS D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION ISO-900X VERS LE PERIMETRE DU FIXE B2C) LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Résolution N°003/CAD/2018 du 20/07/2018 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL ;
Vu l'appel d'offres national ouvert N°2022/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 10/11/2022 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études en charges de la conduite du processus d'extension du périmètre de la certification ISO-900X vers le périmètre du fixe B2C) lot 2 ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés N°226/CIPM/SEC du 13 Décembre 2022.

DECIDE :

Article 1 : Le Groupement **CABINET D'EXPERTISE QHSE/ INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande susvisée pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **cinquante-neuf millions vingt-huit mille sept cent cinquante (59 028 750) francs CFA** et un délai d'exécution de **six (06) mois**

Article 2 : Le Mandataire du Groupement ou son représentant est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration du Groupe, Service des Approvisionnements sise au 6^{ème} étage, porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

TRADEX S.A

DECISION N°024/DG /TRADEX/CMA/22 DU 22/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 15 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À TASSA-MODI, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 du 15 novembre 2022, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Tassa-Modi, lot « Génie Civil - Plomberie - VRD » ;

Considérant le Procès-Verbal N°156/CIPM-TRADEX/2022 du 19 décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation du 21 décembre 2022 de la Cellule des Marchés de la société TRADEX, relatif à la négociation en vue de revoir à la baisse l'offre financière du soumissionnaire GEMAT SARL de l'Appel d'Offres susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°026/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 15 novembre 2022, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
GEMAT SARL BP : 15019 Douala	Deux cent trente-trois millions deux cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-treize (233 224 393)	Deux cent soixante-dix-huit millions cent vingt mille quatre-vingt-neuf (278 120 089)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 22 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N°002129/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/ 2022 DU 02 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE RAYONNAGES FIXES POUR LES ARCHIVES ADMINISTRATIVES DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu. La loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la lettre – circulaire n° 000010/LC/MINMAP/CAB du 22 septembre 2020 clarifiant les documents de paiement des cocontractants de l'Administration à soumettre au visa préalable au paiement du Ministère chargé des Marchés Publics ;

vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000176/CRTV/CIPM du 09 décembre 2022 portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **DYNAFCO CAMEROON SARL**, email : **dynafcocameroon@ gmail.com**, Tél : **694 33 73 97**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 002/DC/CRTV /CIPM/2022 du 02 novembre 2022 pour l'acquisition et l'installation de rayonnages fixes pour les archives administratives de la CRTV à Mballa II en procédure d'urgence, exercice 2022, pour un montant de **FCFA TTC 18 769 950 (dix-huit millions sept cent soixante-neuf mille neuf cent cinquante)**.

Article 2 :

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Article 3 :

NDONGO CHARLES

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCE N° D13-480
/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2022 DU 13/12/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR
UNE ASSISTANCE TECHNIQUE FINANCIERE AU SOUS-RECIPIENDAIRE DU SOUS-PROJET
C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un cabinet pour une assistance technique financière au Sous-Réceptiendaire du sous-projet C19RM-FONDS MONDIAL du Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, portent sur l'assistance technique financière au sous-réceptiendaire du sous-projet C19RM-Fonds Mondial du Comité National de Lutte contre le SIDA.

Il s'agira pour le cabinet de fournir une assistance technique et financière à "Presse Jeune" pour une période de 14 mois. Le cabinet retenu devra :

- ü Assurer l'évaluation et l'examen du système de gestion financière de "Presse Jeune" ;
- ü Aider l'équipe des finances à protéger les investissements financiers et les actifs du projet, et à minimiser le risque de non-conformité et d'inéligibilité des dépenses grâce à des processus et des contrôles améliorés ;
- ü Faciliter un processus de mise à jour du système de contrôle de "Presse Jeune" ;
- ü Aider à l'élaboration des Standard Operative Procedure (SOP) pour le contrôle financier de toutes les activités du projet ;
- ü Contribuer à l'élaboration et à la validation d'un plan de justification du projet pour la première année ;
- ü Contribuer à l'assistance et à l'élaboration du plan financier de la première année ;
- ü Surveiller la mise en œuvre des mesures correctives par rapport à chaque risque identifié par les précédentes évaluations des capacités organisationnelles ;
- ü Élaborer et mettre en œuvre des plans de formation et de coaching pour tout le personnel financier clé ;
- ü Effectuer au moins 4 contrôles ponctuels en 1 an ;
- ü Surveiller la rapidité des rapprochements et le respect constant des principes de saine gestion financière du projet ;
- ü Fournir une orientation et des conseils continus au Sous-Réceptiendaire (SR) sur les aspects de la gestion financière du projet et de l'organisation qui pourraient affecter la performance.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'ensemble des prestations est de cent trente-cinq millions cent cinquante-neuf mille neuf cent quarante (135 159 940) F.CFA Hors Taxes, soit cent soixante un millions cent soixante-dix-huit mille deux cent vingt-huit (161 178 228) F.CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ci-après short-listés par le Fonds Mondial :

KPMG AFRIQUE CENTRAL B.P 5563 DOUALA
CAMEROUN AUDIT CONSEIL B.P. 443 DOUALA
AFRICA CONSULTING ENTERTAINMENT B.P 2439 DOUALA
MAZARS B.P : 3 791 DOUALA

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté par tout cabinet préqualifié aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées contre décharge aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 au plus tard le 08/02/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N°D13-480/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2022 DU 13/12/2022

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE FINANCIERE AU SOUS-RECIPIENDAIRE DU SOUS-PROJET C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la mission est de quatorze (14) mois.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois millions deux cent mille (3 200 000) FCFA établie par une banque de premier ordre et les compagnies d'assurances agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (2) temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise qui est de 80 sur 100 points.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08/02/2023. à partir de 11 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Comité National de Lutte contre le SIDA, dans sa salle de réunion à l'étage du Groupe Technique Centrale du Comité National de Lutte contre le SIDA, sis à côté de l'Ecole Publique Jean BOVE situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

13. Critères d'évaluation

v Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai maximum de 48 heures ;
Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des prix ;
Présence des informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP d'autre part ;
Absence d'une « offre financière témoin » scellée dans une enveloppe distincte.

v Les critères essentiels :

Les principaux critères d'évaluation des offres techniques sont les suivants :

Expérience du Cabinet dans les missions similaires : 25 pts
Compréhension des TDR, plan de travail et méthodologie : 30 pts
Qualification et compétences du personnel clé pour la mission : 40 pts
Présentation des offres : 05pts

Total : 100 pts

Le Score technique minimum requis pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 80 points sur 100.

14. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux disant « qualité et coût », basée sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Marché sera attribué à l'offre qualifiée après l'évaluation technico-administrative et financière après combinaison des deux notes au candidat jugé mieux disant.

Il s'agit du soumissionnaire ayant obtenue la note globale (NG) la plus élevée par combinaison de la note technique (NT) et de la note financière (NF) affectées des poids définis ci-dessous :
Coefficient de pondération de la note technique : 0,8

Coefficient de pondération de la note financière : 0,2
Formule de calcul de la note globale : $NG = (0,8) \times NT + (0,2) \times NF$

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le SIDA, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFS située derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Fraude et corruption

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : Tél : + (237) 673 205 725/ + (237) 699 370 748.

YAOUNDE le 13 Décembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

COMMUNIQUE N°557/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE REHABILITATION DU BUREAU SECONDAIRE DES DOUANES DE YAGOUA, DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL ET DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE CONTROLE DES DOUANES DE SEILOU SAMBA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes, communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la clôture et de réhabilitation du Bureau Secondaire des Douanes de Yagoua, de la clôture autour du site TSF de New-Bell et de la construction du Poste de contrôle des Douanes de Seilou Samba sus visé, le résultat dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

LOT 1 : INFRUCTUEUX

LOT 2 :

ATTRIBUTAIRE : ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD, Tél : 675.692 059

MONTANT : 88 029 022 (Quatre-vingt-huit millions vingt-neuf mille vingt-deux) F CFA.

DELAI : 90 jours.

LOT 3 : INFRUCTUEUX.

L'entreprise attributaire du Marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Ressources et de la Logistique (SIGAMP) sise à l'Annexe de la Direction Générale des Douanes à Tsinga pour l'établissement du contrat.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°029/DG/TRADEX/CMA/22 DU 22/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 15 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À TASSA- MODI, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **GEMAT SARL BP : 15019 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Deux cent trente-trois millions deux cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-treize (233 224 393)	Deux cent soixante-dix-huit millions cent vingt mille quatre-vingt-neuf (278 120 089)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de Caution de Soumission pour les entreprises Soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 22 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°029/DG/TRADEX/CMA/22 DU 22/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 15 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À TASSA- MODI, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **GEMAT SARL BP : 15019 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Deux cent trente-trois millions deux cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-treize (233 224 393)	Deux cent soixante-dix-huit millions cent vingt mille quatre-vingt-neuf (278 120 089)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de Caution de Soumission pour les entreprises Soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 22 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE. N°012/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL DU 14 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 10/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN CHARGES DE LA CONDUITE DU PROCESSUS D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION ISO-900X VERS LE PERIMETRE DU FIXE B2C) LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) communique :

Par DECISION N°**137**/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA DU **14 DECEMBRE 2022**, Le Groupement **CABINET D'EXPERTISE QHSE/ INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING**, B.P. 11758, Tél :620 37 68 79a été retenue pour le recrutement d'un cabinet d'études chargé de la mise en place de la comptabilité analytique de CAMTEL au montant TTC de **cinquante-neuf millions vingt-huit mille sept cent cinquante (59 028 750) francs CFA**, pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Le mandataire dudit Groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué dans un délai maximal de **08 jours** pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe, 6^{ème} étage porte 603.

Par ailleurs, les cabinets n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous huitième. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET 2024.FINANCEMENT : APN, EXERCICES 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et de l'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/APN/CIPM/2022 du 15 novembre 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'APN au titre des exercices 2023 et 2024, le résultat de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférentes audit Appel d'Offres se présente comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des dossiers administratifs	Résultat de l'analyse des offres techniques	Observations
01	SAAR ASSURANCES BP 1011 Douala, Tél. 233.43.17.60	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note technique obtenue : 81,78 OUI/100	<i>Qualifié pour l'ouverture de son offre financière</i>
02	AXA CAMEROUN BP 4048 Douala, Tél. 233.42.31.59/233.42.31.71	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Note technique obtenue : 60 OUI/100	<i>Éliminé pour absence des états C4 et ayant obtenu une note inférieure à 80 Oui/100 qui sont des critères éliminatoires</i>
03	CHANAS ASSURANCES BP 109 Douala Tél. 233.42.14.74/679.80.39.83	/	/	<i>Offre jugée irrecevable pour l'absence de l'offre financière témoin scellée</i>
04	ACTIVA ASSURANCES BP 12970 Douala Tél. 233.50.13.00	/	/	<i>Offre jugée irrecevable pour l'absence de l'offre financière témoin scellée</i>

05	ZENITHE INSURANCE BP 1380 Douala Tél 233.43.41.32	/	/	<i>Offre jugée irrecevable pour l'absence de l'offre financière témoin scellée</i>
----	--	---	---	--

Le soumissionnaire qualifié est invité à prendre part à la séance d'ouverture de son offre financière qui aura lieu le **Mercredi le 28 décembre 2022 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), siégeant dans la Salle de réunion de l'APN, sis au 1^{er} étage de l'immeuble de la CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EBOUPEKE Louis

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°003 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES
INFORMATIQUES POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : Les plis seront ouverts le 27 Décembre 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LIRE : Les plis seront ouverts le 03 Janvier 2023 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 23 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE. N°012/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL DU 14 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 10/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN CHARGES DE LA CONDUITE DU PROCESSUS D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION ISO-900X VERS LE PERIMETRE DU FIXE B2C) LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) communique :

Par DECISION N°**137**/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA DU **14 DECEMBRE 2022**, Le Groupement **CABINET D'EXPERTISE QHSE/ INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING**, B.P. 11758, Tél :620 37 68 79a été retenue pour le recrutement d'un cabinet d'études chargé de la mise en place de la comptabilité analytique de CAMTEL au montant TTC de **cinquante-neuf millions vingt-huit mille sept cent cinquante (59 028 750) francs CFA**, pour un délai d'exécution **de six (06) mois**.

Le mandataire dudit Groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué dans un délai maximal de **08 jours** pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe, 6^{ème} étage porte 603.

Par ailleurs, les cabinets n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous huitième. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET 2024.FINANCEMENT : APN, EXERCICES 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et de l'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/APN/CIPM/2022 du 15 novembre 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'APN au titre des exercices 2023 et 2024, le résultat de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférentes audit Appel d'Offres se présente comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des dossiers administratifs	Résultat de l'analyse des offres techniques	Observations
01	SAAR ASSURANCES BP 1011 Douala, Tél. 233.43.17.60	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note technique obtenue : 81,78 OUI/100	<i>Qualifié pour l'ouverture de son offre financière</i>
02	AXA CAMEROUN BP 4048 Douala, Tél. 233.42.31.59/233.42.31.71	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Note technique obtenue : 60 OUI/100	<i>Éliminé pour absence des états C4 et ayant obtenu une note inférieure à 80 Oui/100 qui sont des critères éliminatoires</i>
03	CHANAS ASSURANCES BP 109 Douala Tél. 233.42.14.74/679.80.39.83	/	/	<i>Offre jugée irrecevable pour l'absence de l'offre financière témoin scellée</i>
04	ACTIVA ASSURANCES BP 12970 Douala Tél. 233.50.13.00	/	/	<i>Offre jugée irrecevable pour l'absence de l'offre financière témoin scellée</i>

05	ZENITHE INSURANCE BP 1380 Douala Tél 233.43.41.32	/	/	<i>Offre jugée irrecevable pour l'absence de l'offre financière témoin scellée</i>
----	--	---	---	--

Le soumissionnaire qualifié est invité à prendre part à la séance d'ouverture de son offre financière qui aura lieu le **Mercredi le 28 décembre 2022 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), siégeant dans la Salle de réunion de l'APN, sis au 1^{er} étage de l'immeuble de la CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EBOUPEKE Louis

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2509 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 32/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 13/09/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°1110-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 22/12/2022**, La lettre-commande relative à la mise en conformité RA3 du magasin de l'aérogare fret de l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **MAGNITUDE Sarl**, Tél : **659 93 61 55 /694 82 03 01**, BP : **11256 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-trois millions deux cent quarante mille six cent quatre-vingt-dix-huit (23 240 698) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 28/12/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX CONNEXES. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes pour l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et repli du matériel ;
- La réalisation du projet d'exécution et du dossier de récolement ;
- Le débroussaillage ;
- Le Déforestage et le dégagement ;
- L'abattage d'arbres ;
- Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- La mise en forme de la plateforme y compris créations des fossés et exutoires ;
- La mise en place d'une couche de roulement en graveleux latéritique ;
- La mise en place d'une couche de base en graveleux latéritique ;
- Les travaux de pavage (pose de pavés autobloquants de béton) ;
- La construction de fossés bétonnés ;
- La construction de dalot en béton armé et de têtes de dalot en béton armé ;
- La réfection du platelage en bois ;
- L'application de Peinture anticorrosive ;
- L'aménagement de cascades ;
- L'aménagement de la décharge publique.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
------------	-------------	---------	---------------------	---------------	--------------------------------

Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes	08	100 000 000
------------	-----------------	------	--	----	-------------

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 27/01/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 28/12/2022 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes. **Finan**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Un million cinq cents mille (1 500 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27/01/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{re} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
Une note d'organisation et méthodologie ;
Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA.
- f) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- g) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :
Ø Un camion benne ;
Ø Une Pelle chargeuse ;
Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
Ø Une niveleuse.
- h) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
Une soumission timbrée et signée ;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
Le sous – détail des prix unitaires.
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 13 critères sur l'ensemble des 18 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 18 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **09 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N°001/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 22 DEC 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/MINRESI/CIPM/2023 DU 18 NOVEMBRE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1) Autorité Contractante : Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- 2) Maître d'Ouvrage : Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- 3) Objet : Entretien des locaux des Services Centraux du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI).
- 4) Résultat de l'attribution :

Entreprises	Montant TTC (FCFA)	Délai (mois)	Observations
Ets GILDANO BP://.. Ydé Tél : 699 60 15 33	Vingt-deux millions cinq cent quatorze mille quatre cent (22 514 400)	Douze (12)	Offre satisfaisante, attributaire du Marché

YAOUNDE le 20 Décembre 2022

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°D 801/HGOPY/DG/DGA/DAFFPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/HGOPY/CIPM/2022 DU 03/11/2022 POUR LES PRESTATIONS DE SÉCURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY) ET DANS LES RÉSIDENCES DE SES DIRIGEANTS.FINANCEMENT: BUDGET HGOPY, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, IMPUTATION:61 20 61

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Le résultat de l'Appel d'Offres cité plus haut, conformément aux dispositions dudit Appel d'Offres se présente ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU				
N° Lot	Objet	Nom et adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
1	Sécurisation et gardiennage des résidences des dirigeants de l'HGOPY	METRO SECURITY SARL, B.P. : 6578, Tél : 677 95 17 89, Yaoundé	33 485 400	36 mois
2	Sécurisation et gardiennage des guérites de l'HGOPY		44 647 200	36 mois
SOUMISSIONNAIRE NON RETENU				
N°	Soumissionnaire	Motif d'élimination		
1	HORIZON SECURITY GROUP SARL	Note technique inférieure à 70% de OUI		

Le Soumissionnaire retenu est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Le Soumissionnaire non retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'HGOPY. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBU ROBINSON ENOW

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !